

DEPARTEMENT DES YVELINES

Commune de BEHOUST

Rue de la Tuilerie

LOTISSEMENT REALISE PAR LA SOCIETE "TERRES A MAISONS"

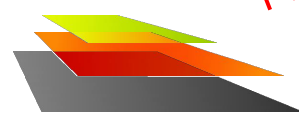


LOT 4

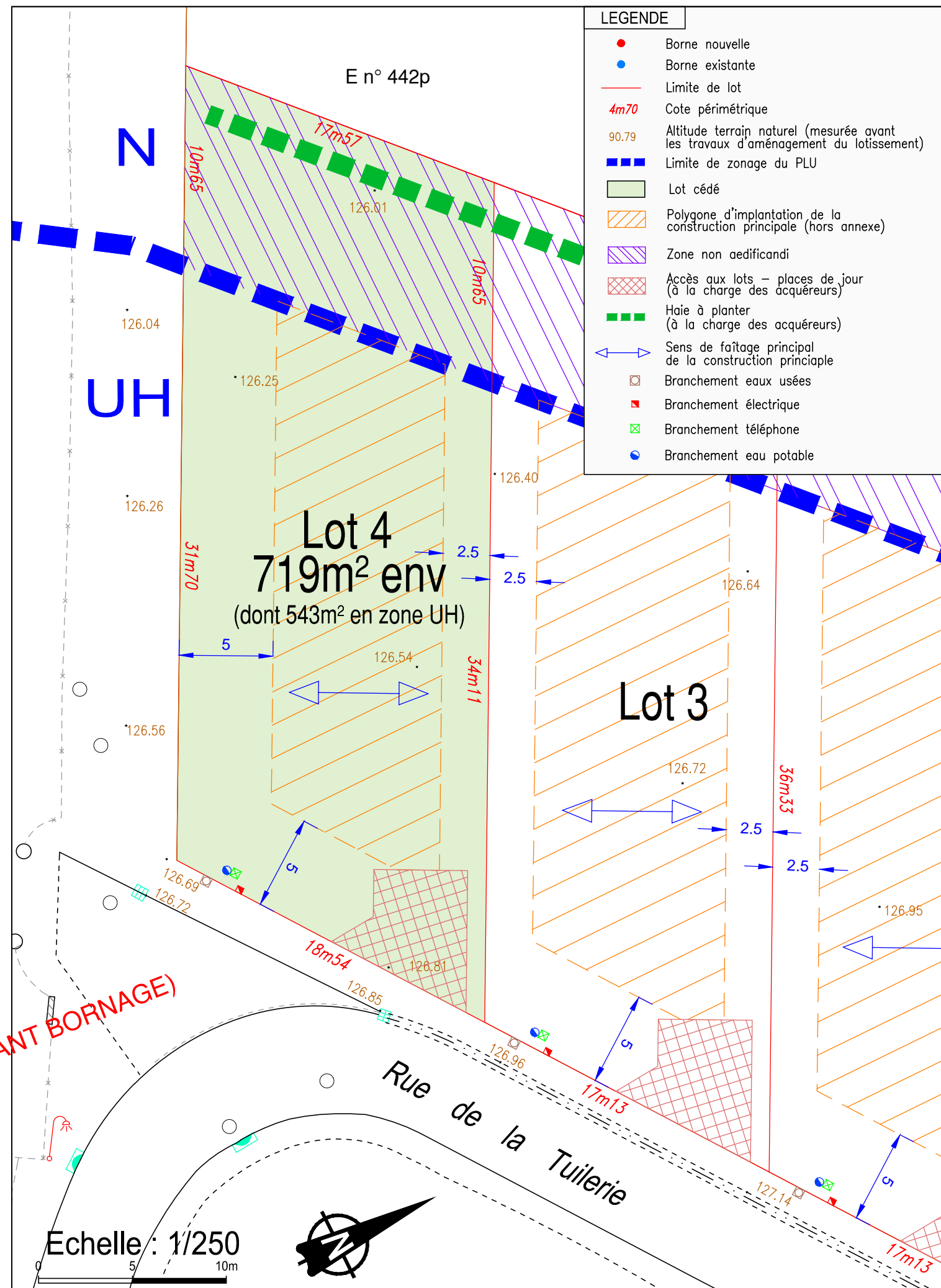
(Permis d'Aménager n°PA 78 053 24 Y 0002)
Terrain cadastré : E n° 442p pour 719m² env
Surface de plancher maximum : 250m²



PLAN PROVISOIRE (AVANT BORNAGE)



CABINET
**FORTEAU
FAISANT**
DREUX
49, rue Saint-Jean
28100 DREUX
T 02 37 46 62 68
dreux@forteau-faisant.fr



LEGENDE	
●	Borne nouvelle
●	Borne existante
—	Limite de lot
4m70	Cote périmétrique
90.79	Altitude terrain naturel (mesurée avant les travaux d'aménagement du lotissement)
■	Limite de zonage du PLU
■	Lot cédé
■	Polygone d'implantation de la construction principale (hors annexe)
■	Zone non aedificandi
■	Accès aux lots – places de jour (à la charge des acquéreurs)
■	Haie à planter (à la charge des acquéreurs)
↔	Sens de faitage principal de la construction principale
■	Branchement eaux usées
■	Branchement électrique
■	Branchement téléphone
■	Branchement eau potable

Les ouvrages de branchement n'ont pas fait l'objet d'un récolement, leurs positions sont indicatives. Altimétrie: N.G.F. IGN 69. L'aménageur se réserve le droit de modifier les emplacements des ouvrages pour toute raison d'ordre technique. Il est recommandé aux futurs acquéreurs de faire réaliser une étude géotechnique spécifique sur le terrain afin de définir l'adaptation au sol de leur construction (fondations). La végétation existante n'est pas représentée sur le plan de vente. Les eaux pluviales doivent être gérées à la parcelle par l'acquéreur conformément aux dispositions du permis d'aménager.